



Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le

ID : 057-215702077-20260401-2026040121-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Farébersviller - Mercredi 1er avril 2026 à 19h00

Sous la présidence de Madame Marie ADAMY

Secrétaire de séance : AIT TAMA ALI Abdelhakim

Convocation du 26 mars 2026

Conseillers en fonction	Conseillers présents	Procurations	Conseillers absents
27	26	1	0

Présents :

Madame ADAMY Marie, Monsieur AIT TAMA ALI Abdelhakim, Monsieur ANANICZ Brice, Madame ARANDA Aurélie, Madame BECKENDORF Cindy, Monsieur DAGTEKIN Musa, Monsieur DARKAOUI Kamel, Madame DILEK Mujde, Madame EL GAMOUN Houria, Monsieur ESTRADA Jonathan, Madame FARIS Aicha, Madame FRANGIAMORE Françoise, Madame HARRATH Malika, Madame KALFOUS Clémence, Madame KHOUMRI Louisa, Monsieur KOUIDRI ZOURGUI Nourdine, Monsieur LAUER Bernard, Madame PIESTA Sylvia, Monsieur RAHAOUI Mohamed, Madame RUSSELLO Marie, Monsieur SAADI Lamine, Monsieur SATILMIS Muhterem, Monsieur SAVALLI Vito Carlo, Madame TUFEKCI ERKILIC Yasemin, Madame TÜZÜN Gülhan, Monsieur WEBER Sébastien

Procurations :

Monsieur PODBOROCZYNSKI Julien a donné procuration à Madame Marie ADAMY

Absents excusés :

Absents :

21/2026 Modification du règlement intérieur

Rapporteur Madame le Maire

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, le conseil municipal établit son règlement intérieur. Le règlement intérieur précédemment adopté continue à s'appliquer jusqu'à l'établissement du nouveau règlement.

Considérant la nouvelle organisation de l'exécutif municipal

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après discussion, le conseil municipal :

Décide de modifier l'article 7 du règlement intérieur

Décide de créer 6 commissions et de les intituler

- Commission des finances, de l'emploi et de l'insertion
- Commission de l'aménagement du territoire, des travaux et du cadre de vie
- Commission sociale, scolaire, périscolaire et petite enfance
- Commission sport et jeunesse et de la participation citoyenne
- Commission sécurité
- Commission culture et événements

Décide porter à 8 le nombre des membres de chaque commission

Vote 27 Pour

Décision adoptée à l'unanimité



Le Maire
Marie ADAMY